



A Savignac de l'Isle, le 16 Avril 2026

6 Avenue du Château 33910 Savignac de l'Isle –
Tél/Fax : 05 57 84 25 90
Mail : mairie-de-savignac@wanadoo.fr
Site : <https://mairie-savignacdelisle.fr>

Mesdames, Messieurs les Conseiller-e-s

Objet : Convocation Conseil Municipal.

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra à la Mairie :

Mardi 21 Avril à 18h30

ORDRE DU JOUR

➤ Approbation du PV

- Projet de Délibération n°16-2026 : Approbation du compte financier unique (CFU)- ANNEE 2025- Budget Savignac de l'Isle
- Projet de Délibération n°17-2026 : Affectation du résultat du budget communal 2025
- Projet de Délibération n°18-2026 : Vote du budget primitif communal pour l'exercice 2026 M57
- Projet de Délibération n°19-2026 : Vote des taux de la fiscalité directe locale
Fixer des taux d'imposition pour l'année 2026

Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence,
Je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Christelle LAGRAVE,

Le Maire.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 033-213305097-20260424-16_2026-DE

SLO

OBJET :

**Approbation du compte financier unique (CFU)-
ANNEE 2025-
Budget Savignac de l'Isle**

**Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE**



RÉUNION 21 avril 2026

N°16-2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 15

Nombre de Conseillers présents : 10

Nombre de Conseillers en visioconférence :

Nombre de Conseillers absents excusés : 5

Nombre de Conseillers absents non excusés :

Date de convocation du Conseil Municipal

16 avril 2026

Le vingt et un avril deux mille vingt six à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Christelle LAGRAVE, Maire

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Christelle LAGRAVE	X			
Adjoints :				
Eric FRON ORTIN	X			
Thibaut FUGIER	X			
Danielle BASSET	X			
Conseillers:				
Laurent CARPENTIER	X			
Thierry VERRIER	X			
David BOGAERT				X
Marine DE TAFFIN	X			
Sylvia VILLEGENTE	X			
Anaïs LADAN	X			
Jérôme TRESARIEU-BEZINCQ	X			
Nadia BERCKMANS				X
Aurélie CELLIER		X		
Cyril HASBROUCQ		X		
Véronique FIEVRE		X		

Mme DE TAFFIN Marine a été élue secrétaire de Séance.

Mr Bogaert David donne procuration à Mme Lagrave Christelle

Mme Berckmans Nadia donne procuration à Mme Basset Danielle

N°16-2026

Approbation du compte financier unique (CFU)- ANNEE 2025- Budget Savignac de l'Isle

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L1612-12 et 13, L 2221-14 et 17, L 2313-1 et L 5211-36,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Investissement

Dépenses :

Prévu : **91400**

Réalisé : **86699.09**

Reste à réaliser : **0,00**

Recettes : Prévu : **64109.48**

Réalisé : **8031.60**

Reste à réaliser : **0,00**

Fonctionnement

Dépenses :

Prévu : **496583.48**

Réalisé : **351470.31**

Reste à réaliser : **0,00**

Recettes : Prévu : **378203**

Réalisé : **376474.27**

Reste à réaliser : **0,00**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : **-51376.97**

Fonctionnement : **275018.20**

Résultat global : **223641.23**

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune, qui constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du CGCT,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

Considérant les éléments susvisés,

Mme Le Maire quitte la salle au moment du vote comme le stipule la réglementation.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Savignac de l'Isle.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des membres présent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret :

- POUR 11 ABSTENTION CONTRE

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
- M. le Trésorier

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Secrétaire de séance :

Le Maire
Christelle LAGRAVE

OBJET :**Affectation du résultat du budget communal 2025**

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 033-213305097-20260424-17_2026-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE

RÉUNION 21 avril 2026

N°17-2026

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15****Nombre de Conseillers présents : 10****Nombre de Conseillers en visioconférence :****Nombre de Conseillers absents excusés : 5****Nombre de Conseillers absents non excusés :****Date de convocation du Conseil Municipal**

16 avril 2026

Le vingt et un avril deux mille vingt six à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Christelle LAGRAVE, Maire.

Le quorum est atteint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Christelle LAGRAVE	X			
Adjoints :				
Eric FRON ORTIN	X			
Thibaut FUGIER	X			
Danielle BASSET	X			
Conseillers:				
Laurent CARPENTIER	X			
Thierry VERRIER	X			
David BOGAERT				X
Marine DE TAFFIN	X			
Sylvia VILLEGENTE	X			
Anaïs LADAN	X			
Jérôme TRESARIEU-BEZINCQ	X			
Nadia BERCKMANS				X
Aurélie CELLIER		X		
Cyril HASBROUCQ		X		
Véronique FIEVRE		X		

Mme DE TAFFIN Marine a été élue secrétaire de Séance.

Mr Bogaert David donne procuration à Mme Lagrave Christelle

Mme Berckmans Nadia donne procuration à Mme Basset Danielle

N°17-2026

AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET COMMUNAL 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Christelle LAGRAVE, Maire à voter pour l'affectation du résultat du budget communal 2025 comme proposer ci-dessous :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	64 109,48	378 203,00	442 312,48
	Recettes réalisées (1)	B	8 031,60	376 474,27	384 505,87
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	91 400,00	496 583,48	587 983,48
	Dépenses réalisées (1)	E	86 699,09	351 470,31	438 169,40
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (±)	G = B – E	-78 667,49	25 003,96	-53 663,53
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (±)	H	27 290,52	250 014,24	277 304,76
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement) Excédent /déficit	Excédent /déficit	G + H	-51 376,97	275 018,20	223 641,23
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-51 376,97	275 018,20	223 641,23

Affectation du résultat de 2025 sur 2026Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Recettes de l'exercice :	376 474,27
Dépenses de l'exercice :	351 470,31
Résultat de l'exercice :	25 003,96
Résultat antérieur reporté :	250 014,24
Résultat de clôture à affecter :	275 018,20

Résultat de la section d'investissement

Recettes de l'exercice :	8 031,60
Dépenses de l'exercice :	86 699,09
Résultat de l'exercice :	-78 667,49
Résultat antérieur reporté :	27 290,52
Résultat de clôture :	-51 376,97

Restes à réaliser

Restes à réaliser recettes d'investissement :	0,00
Restes à réaliser dépenses d'investissement :	0,00
Solde des restes à réaliser :	0,00

Besoin de financement de la section d'investissement **-51 376,97**

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (R c/1068) :	51 376,97
Résultat reporté à la section de fonctionnement (c/002) :	223 641,23
Excédent reporté de la section d'investissement (c/001) :	-51 376,97

VOTES : POUR : 12 ABSTENTION : CONTRE :

Décide de voter l'affectation du résultat

Art.1 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. Le Trésorier de COUTRAS.
- M. Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne.

Secrétaire de séance :

Le Maire
Christelle LAGRAVE